

TOUT COMPRENDRE SUR L'URBANISME

FORMATION ALUR — E-LEARNING



Objectifs de la formation

- Analyser et appliquer le droit de l'urbanisme
- Utiliser les différents documents d'urbanisme (PLU, POS, SCOT...)
- Gérer les procédures administratives liées à l'urbanisme

Durée

3 heures

Tarif

39 € TTC

Accès

6 mois

Modalités d'accès

Formation 100 % en ligne (FOAD) accessible 7j/7 et 24h/24 via plateforme e-learning sécurisée. Assistance pédagogique du lundi au vendredi, 8h30–19h.

Public concerné

Tous professionnels de l'immobilier : agent, mandataire, négociateur, dirigeant d'agence.

Pré-requis

Ordinateur ou portable, connexion internet HD.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, questionnaires, retours d'expérience. Accès individualisé (login/mot de passe).

Évaluation

QCM / Quizz · Grille d'évaluation · Échange formateur (visio, téléphone, mail). Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Suivi & traçabilité

Relevé de connexions horodaté, attestation d'assiduité, questionnaire de satisfaction.

Contenu de la formation

- ▶ **Présentation du droit de l'urbanisme**
Histoire en France · acteurs (État, collectivités, propriétaires)
- ▶ **Les principes fondamentaux**
Grands principes · pyramide des normes · documents d'urbanisme
- ▶ **Les règles de l'urbanisme**
Application (PLU, POS) · servitudes · règles de construction
- ▶ **Décentralisation et maîtrise foncière**
Lois 1982–1985 · compétences locales · maîtrise foncière
- ▶ **Contrôle et contentieux**
Contrôle du juge · contentieux administratif & judiciaire · procédure
- ▶ **Les enjeux de l'urbanisme**
Développement durable · défis · stratégies d'aménagement
- ▶ **Les perspectives de l'urbanisme**
Évolutions · nouveaux défis (climat) · perspectives pro

Mise à jour mai 2026

POINTS CLÉS

- ✓ Validation Loi ALUR (carte T/G/S)
- ✓ Certification Qualiopi
- ✓ Accès 24h/24, 7j/7 pendant 6 mois
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Éligible FIF-PL / AGEFICE



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation